

L'ÉCHO

JUIN 2021

n°37

Saint-Germain magazine

www.mairie-stgermainblancheherbe.fr

Bonnes Vacances

SOMMAIRE

Infos pratiques - Etat civil.....	p 2
Editorial / Les médailles	p 3
Affaires techniques.....	p 4
patrimoine communal, environnement	
Finances.....	p 6

Seniors.....	p 7
Affaires scolaires.....	p 11
Affaires sociales et jeunesse.....	p 8
Animation et vie associative.....	p 12
Le mot des « assos ».....	p 12



LES INFORMATIONS PRATIQUES

LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE

Rue Roland Vico - 14280 Saint-Germain-la-Blanche Herbe

Heures d'ouvertures au public :

Lundi : 8h30 / 12h30 - 13h30 / 18h00
Mardi : 8h30 / 12h30 - Fermée au public*
Mercredi : 8h30 / 12h30 - 13h30 / 17h00
Jeudi : Fermée au public* - 13h30 / 17h00
Vendredi : 8h30 / 12h30 - 13h30 / 17h00

*Permanence téléphonique

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter au :

02 31 29 11 00

Fax : 02.31.29.11.09

Courriel : mairie.stgbh@orange.fr

Site Internet :

www.mairie-stgermainblancheherbe.fr

ESPACE ARDENNA

Espace associatif et municipal
Place du Clos Maulier

SALLE MUNICIPALE DE L'OLIVIER

Location aux particuliers,
se renseigner en Mairie.

GROUPE SCOLAIRE MARCO POLO

Rue Albert Camus

Direction : Tél. 02 31 73 10 59

de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

http://ecolemarcopolo.etab.ac-caen.fr

École élémentaire : Tél. 02 31 73 10 59

École maternelle : Tél. 02 31 74 56 29

Restaurant scolaire : tarifs en fonction du quotient familial.

Se renseigner en mairie.

Garderie périscolaire : dès 7h15 le matin jusqu'à 18h30 le soir

Soutien scolaire : de 16h30 à 17h45

ENFANCE JEUNESSE

MJC Chemin Vert : Tél. 02 31 73 29 90

Centre de loisirs sans hébergement

LES MIWOK (3/11 ans)

Tél. 06 79 08 00 23

https://www.facebook.com/lesmiwokstglbh

Mercredi avec ou sans repas et vacances scolaires

Horaires, activités, tarifs, inscriptions : se renseigner à la MJC

Club Jeunes (12/18 ans) ou MJC

Espace Ardena : Tél. 02 31 47 69 60

ou 06 71 21 88 69

www.facebook.com/clubjeunessgbh

Horaires, activités, conditions : MJC ou mairie

PETITE ENFANCE

Relais Assistants Maternels Arc-en-ciel (RAM)

Espace Ardena : Tél. 02 31 97 43 29

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

Centre Médico-Social du Chemin Vert
Consultations assistantes sociales,
puéricultrice, éducatrice :
121 rue d'Authie à Caen - Tél. 02 31 73 16 40

CRÈCHE ET HALTE-GARDERIE "COCCINELLE"

1 rue Simone Veil
Tél. : 02 31 75 23 62
Accueil des petits jusqu'à 4 ans

COMMUNAUTÉ URBAINE CAEN LA MER NORMANDIE

www.caenlamer.fr

BAILLEURS SOCIAUX PRÉSENTS SUR LA COMMUNE

Liste et coordonnées en mairie

TRANSPORTS EN COMMUN

La commune est rattachée au réseau bus et tram de l'agglomération caennaise.
Lignes 9, 20, 21.

Bus scolaire

Liaison gratuite entre le nouveau quartier et le groupe scolaire.

Se renseigner en mairie.

Réseau complémentaire :

- Ligne 100 : Collèges Dunois, Hasting, Lycée Charles de Gaulle
- Ligne 125 : Lycées Camille Claudel, Dumont d'Urville et Laplace

TAXI

M Gouriou

toutes distances 24h/24 7j/7

Tél. 06 22 65 53 25.

Mail. gourioupeter@gmail.com

COLLECTE DES DÉCHETS gérée par Caen la mer

Numéro vert : 02 31 304 304 (appel gratuit)

Ordures ménagères : sortir les conteneurs la veille au soir

- Toute la commune : le vendredi

Tri sélectif conteneur jaune

- Toute la commune : le mercredi
tous les 15 jours

Déchets verts :

- Toute la commune : le jeudi

Encombrants : ramassage en porte à porte 1 fois par an, + à la demande moyennant une contribution financière (renseignements auprès de Caen la mer ou en Mairie).

Tél. : 02 31 95 69 09

Déchetterie communautaire à Bretteville-sur-Odon en accès gratuit pour les habitants de Caen la mer.

Verres : 7 conteneurs répartis sur la commune (pour la tranquillité du voisinage, veiller à ne pas déposer de verres avant 9h le matin et après 22h le soir).

Collecte des vêtements : conteneurs "Caen la mer", parkings rue des Palières, Hameau de Cussy et parking Espace Ardena.

POLICE NATIONALE

- Hôtel de Police - 2 route de Bretteville - 14650 Carpiquet
Tél. 02 31 29 55 35
- Week-end, jours fériés et nuits - 10 rue Thibout de la Fresnaye
14000 Caen
Tél. : 02 31 29 22 22
- En cas d'urgence, faire le 17

CENTRE DES IMPÔTS

Caen Ouest, 145 route de la Délivrande,
14000 Caen

CULTE Église, rue Roland Vico
Presbytère,
rue Pierre Corneille à Caen
Tél. 02 31 75 11 45

MONUMENT HISTORIQUE

Abbaye d'Ardenne fondée en 1121 par l'Ordre des Prémontrés

ASSOCIATIONS

De nombreuses associations vous accueillent sur la commune et proposent des activités variées pour tous (sports, loisirs, culture...).
Liste et coordonnées en mairie.

Informez en temps réel, c'est essentiel !



Très facile à adopter :

Télécharger l'application gratuitement

sur ou Flasher le QR code Citykomi®

et vous êtes connecté avec la vie de votre commune !



ÉTAT CIVIL

* Noms des personnes ayant accepté de figurer dans cette rubrique

ILS SONT NÉS :

Gabin LAPLACE	11/11/2020
Mael OKENDE	12/11/2020
Tefareariki KOHUEINUI-LEFEUVRE	29/11/2020
Céleste HIE	22/12/2020
Emmanuel FRANCISCO BUTO	15/01/2021
Maé GAFARZADEH MOGHADDAM	24/01/2021
Abigaël GUITTENY	03/03/2021

ILS SE SONT MARIÉS :

Faiza TALBI et Mounir BOUSSEBT	29/05/2021
--------------------------------	------------

ILS SONT PARTIS :

Étienne LECERF	17/03/2021
Carmen NUNEZ-GUTIERREZ	11/05/2021

St Germinoises, St Germinois,

Ce nouveau numéro de l'ECHO, reflet de la vie municipale du 1^{er} semestre 2021, est encore bien particulier dans son contenu. En effet, les conséquences de la crise sanitaire sur le fonctionnement de la commune n'ont pas permis la vie sociale, dynamique et épanouie, habituelle. Les rencontres associatives, les manifestations festives et tous les moments conviviaux nous ont manqués. Malgré tout, l'activité municipale s'est adaptée aux contraintes et les pages de ce magazine vous en rappelleront les temps forts.

Le début d'année est aussi la période du débat financier. Les élus ont souhaité élaborer le budget sans augmentation de la pression fiscale communale, mais cet exercice devient de plus en plus difficile dans un contexte d'incertitude sur l'évolution des dotations d'état. En 2021, en lien avec la suppression de la taxe d'habitation, un nouveau mécanisme de compensation est mis en place pour garantir le niveau de revenus des communes. Par conséquent, vous constaterez sur votre prochain avis d'imposition de taxes foncières, que l'ancien taux départemental a été ajouté au taux communal et que la ligne départementale a été supprimée. Ce mécanisme est un jeu de vases communicants qui n'entraîne pas d'imposition supplémentaire pour le contribuable. En compensation, le département se verra doté d'une part de reversement de la TVA à l'image de la région.

A la fin du mois de juin auront lieu les élections départementales et régionales, séquence de renouvellement des élus de ces deux assemblées, mais aussi de débats sur l'avenir de notre territoire. Ces deux institutions apparaissent souvent lointaines des préoccupations des habitants, pourtant elles sont bien présentes dans notre vie quotidienne. Gestion, entre autres, de la politique sociale, des collèges, des routes, de la sécurité incendie pour le département et du développement économique, des lycées et de la formation, des transports et de l'environnement pour la région.

Aussi, je vous incite à vous exprimer les 20 et 27 juin 2021. Les orientations que prennent ces deux exécutifs influencent fortement la vie locale notamment par les politiques de partenariat et de soutien dans le cadre des contrats de territoire. Bien évidemment, les bureaux de vote seront agencés de façon à limiter le brassage, avec application des gestes barrières et port du masque obligatoire.

Cordialement.



**Votre Maire,
Stéphane Le Helley**

LES MÉDAILLES

Lors du conseil municipal du 11 janvier 2021, Monsieur le maire a remis la médaille d'argent régionale, départementale et communale récompensant 20 ans de service au sein de la fonction publique territoriale à Madame Sophie BOURRACHAU secrétaire générale ainsi qu'à Monsieur Guy GONDOUIN maire adjoint, pour ses 20 ans dans la fonction d'élu de la commune.

De plus, Mesdames COUILLEAUX et LE CORRE, agents techniques à l'école élémentaire et au restaurant scolaire, ont reçu également cette même médaille.





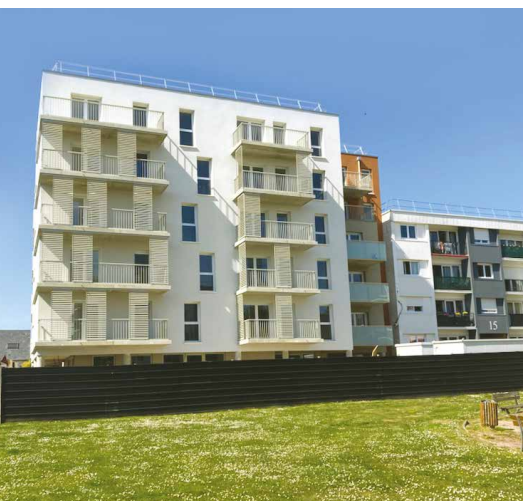
AFFAIRES TECHNIQUES

PATRIMOINE COMMUNAL, ENVIRONNEMENT



M Renaud a été recruté par la communauté urbaine de Caen la mer en tant que responsable d'équipe voirie et espace public.

Mr Renaud arrive de Nîmes. Le projet de postuler sur la commune est familial. Une volonté de se retrouver dans une plus petite ville pour offrir un meilleur cadre et qualité de vie à sa famille. Après quelques mois d'activités sur notre commune M Renaud est satisfait de son poste, de son équipe et envisage de mettre en place de nouveaux projets avec les élus pour embellir la commune.



Un nouvel immeuble

Un nouvel immeuble vient compléter le patrimoine bâti du bailleur social « La Caennaise » rue Albert Camus. Haut de 5 étages et idéalement situé dans le cœur de bourg, il est composé d'appartements de type T2/T3 répondant aux dernières normes d'accessibilité et d'isolation thermique. Nous aurons le plaisir d'accueillir les nouveaux locataires dès cet été.

MISE EN PLACE D'UN GROUPE DE TRAVAIL TERRAIN MULTISPORT

Des habitants de Saint Germain la Blanche Herbe ayant signalé aux élus des problèmes occasionnés par l'espace de loisirs du Parc Serge Maillard, un groupe de travail a été constitué pour lister, étudier et rechercher des solutions à ces soucis.

Ce groupe de travail est constitué de 6 élus, de 4 jeunes du « Club Jeunes » et de leur animatrice ainsi que d'un riverain du terrain multisport. Des jeunes adultes, utilisateurs du terrain multisport, devraient prochainement intégrer le groupe de travail. Nous remercions tous les participants pour le temps qu'ils consacrent à la vie communale.



Quelles sont les « missions » de ce groupe de travail ? :

Trouver des solutions pour limiter les gênes occasionnées et en profiter pour améliorer le site.

Quelles sont ces gênes ? :

- Les chocs sonores des ballons contre les grilles,
- Les bruits (cris et musique) qui perturbent parfois la tranquillité du voisinage,
- Les ballons qui sortent du terrain multisport et retombent dans les jardins voisins ou sur les véhicules stationnés sur le parking,

La première mesure mise en place début juin a été d'éteindre l'éclairage public du Parc Serge Maillard dès 22h. Cette modification même si elle a été mal vécue au début, a eu pour conséquence l'arrêt de la pratique sportive tardive, à la grande satisfaction des riverains. Elle s'inscrit également dans une démarche écologique et d'économie d'énergie.

L'utilisation importante de cet équipement de loisirs sportifs prouve l'incontestable intérêt de son existence. La première réunion a donné une vision plutôt réconfortante de l'état d'esprit des utilisateurs du terrain multisport. En effet, il apparaît que la pratique y est auto-réglée avec bienveillance entre tranches d'âge. Une réflexion sera simultanément menée sur une rénovation du terrain de boules situé à proximité.

Les Saint Germinoises seront tenues informées des décisions qui seront prises par le Conseil Municipal, sur proposition de ce groupe de travail.

Compost

Cette année encore la commune a distribué des sacs de compost fin mars avec l'aide des conseillers municipaux de la commission technique. Environ 90 personnes sont venues chercher des sacs, ce qui représente 270 sacs distribués.





AFFAIRES TECHNIQUES

PATRIMOINE COMMUNAL, ENVIRONNEMENT

IL Y A DU CHANGEMENT DANS LE CŒUR DE BOURG

Nous vous avions annoncé, dans le dernier ECHO, le choix des élus concernant la halle de marché. Cette dernière, qui n'était plus utilisée et qui favorisait les regroupements nocturnes bruyants a, comme prévu, été démontée début décembre.

Le démontage de la halle de marché en quelques photos



ET MAINTENANT ?

Un groupe de travail composé d'élus de la commission technique s'est constitué en décembre dernier. Son but : aménager cet espace libéré pour en faire un lieu agréable en cœur de bourg. L'ancien abri bus était intégré dans la halle. Un nouvel abri bus a donc été installé. Les réunions s'enchaînent. Les échanges, les choix, les demandes de devis se succèdent. Le projet du groupe de travail a été présenté et discuté lors d'un conseil municipal. Le projet finalisé est validé par le conseil municipal, viendra le temps des commandes, des livraisons et de la mise en place.

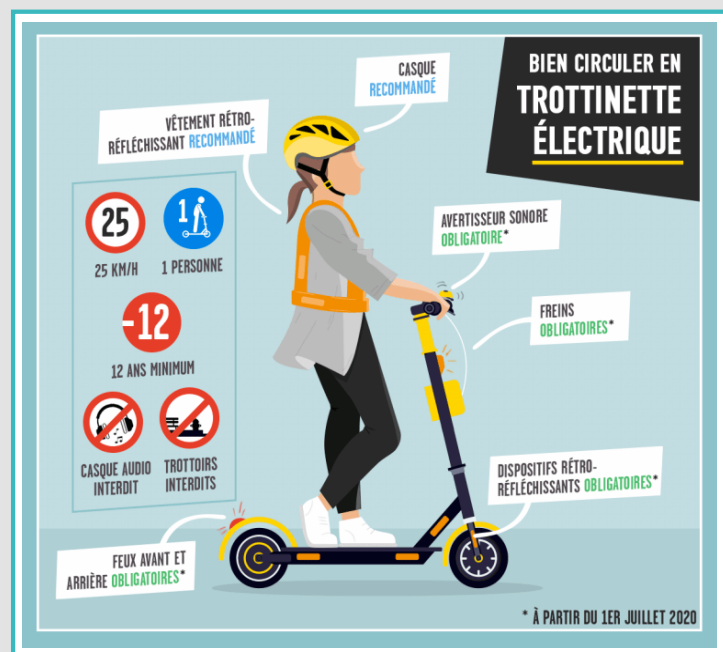
ON NE VOUS EN DIRA PAS PLUS POUR L'INSTANT...

Vous découvrirez la suite dans le prochain ECHO ou, si vous êtes impatients, en vous rendant de temps à autres sur le cœur de bourg.

N.V.E.I. ET E.D.P.

LES NOUVEAUX VÉHICULES ÉLECTRIQUES INDIVIDUELS ET LES ENGINS DE DÉPLACEMENT PERSONNEL

Les **Nouveaux Véhicules Électriques Individuels (NVEI)** connaissent un essor incontestable ; depuis le 25 octobre 2019 (Décret n° 2019-1082 du 23 octobre 2019 relatif à la réglementation des **engins de déplacement personnel (EDP)**, JORF n°0249 du 25 octobre 2019), le Gouvernement a donc fait évoluer le Code de la route afin de prendre en compte l'existence de ces nouveaux engins et de définir des règles d'utilisation dans l'intérêt de tous



Trotinette électrique

Gyropode

Mono-roue

Hoverboard

La réglementation des N.V.E.I

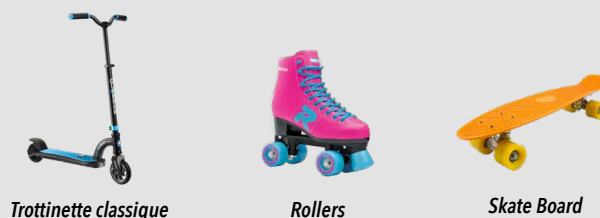
certaines règles s'imposent aux utilisateurs de N.V.E.I

- Il faut avoir **12 ans minimum** ;
- Un N.V.E.I s'utilise **seul** ;
- Il ne faut **pas circuler sur le trottoir**
- La vitesse est **limitée à 25km/h**.
- Il est fortement recommandé de porter un casque de protection et des équipements rétro réfléchissants ;
- Il est obligatoire d'être **équipé d'un avertisseur sonore**.
- L'utilisation d'**écouteurs ou de téléphone portable** lors des déplacements, est **formellement interdite** par le Code de la route.

IMPORTANT : il est primordial de souscrire à une assurance. Les utilisateurs de N.V.E.I doivent souscrire à **une assurance spécifique**. Du fait de la vitesse, ces engins présentent des risques pour leur utilisateur, mais également pour les tiers. Cette assurance spéciale couvre donc les dommages causés à soi-même, mais aussi et surtout, aux tiers. A noter : de nombreuses assurances inscrivent le non-port du casque comme une exclusion de garantie.

La réglementation des E.D.P. non motorisés

Les utilisateurs d'E.D.P. sans moteur, (Rollers, Skate board et Trotinette classique) sont assimilés à des piétons. Ils doivent donc respecter les règles piétonnes ; à savoir, les feux pour piétons, le déplacement sur les trottoirs et passage piétons, une vitesse maximale de 6 km/h. Pour les Engins de Déplacement Personnel sans moteur, l'assurance responsabilité civile s'avère suffisante.



Trotinette classique

Rollers

Skate Board

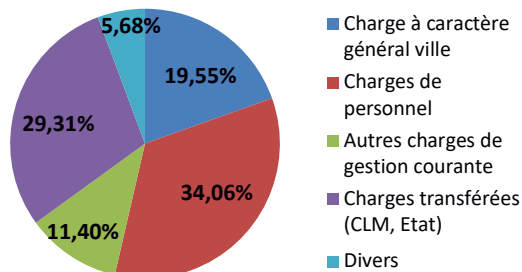


FINANCES DE LA COMMUNE

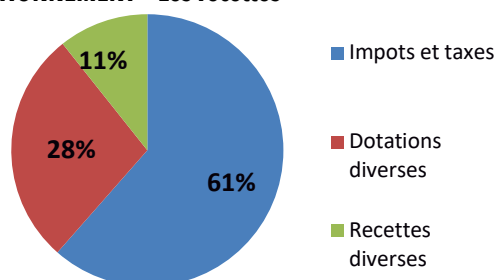
L'EXÉCUTION DU BUDGET 2020

La crise sanitaire liée au COVID-19 a imposé de nouvelles dépenses à la commune pour garantir la continuité du service public, mairie et à l'école, (protection des enfants, enseignants et personnel communal et aussi assurer un usage des locaux en toute sécurité.)

FONCTIONNEMENT - Les dépenses



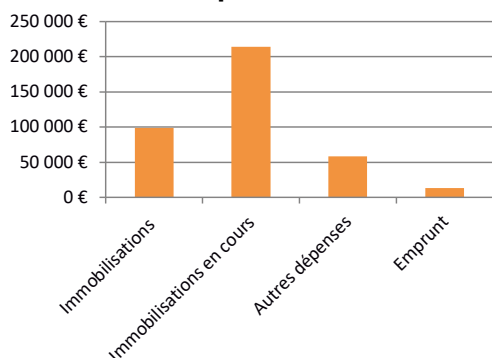
FONCTIONNEMENT - Les recettes



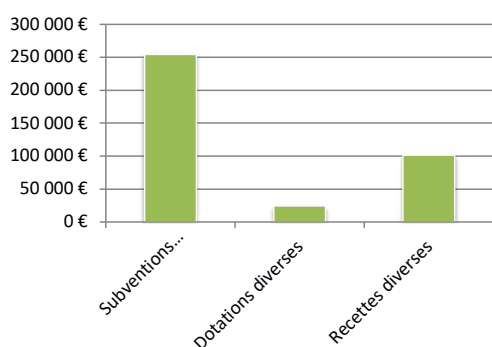
Les charges à caractère général regroupent pour l'essentiel la gestion et l'entretien du patrimoine immobilier, les contrats de prestations...

Les autres charges concernent les contributions aux syndicats, les subventions aux associations, les indemnités et autres contributions diverses,...

INVESTISSEMENT - Les dépenses



INVESTISSEMENT - Les recettes



Les dépenses d'investissement ont concerné essentiellement la restructuration de la place des Canadiens (185 916 €) et la fin des travaux d'aménagement de la crèche (26 309 €).



Les grandes lignes du budget 2021

Dans un contexte national très perturbé par la crise sanitaire liée à la COVID 19 avec la volonté de protéger au mieux notre population, la commune doit faire face à de nouvelles charges.

Aussi, la maîtrise des dépenses de fonctionnement est une condition essentielle pour maintenir les investissements tout en poursuivant nos efforts en qualité de services rendus.

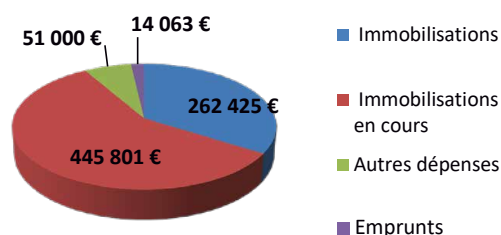
En recettes, le budget 2021 s'inscrit dans le prolongement de 2020. Malheureusement, il n'y aura pas d'évolution en termes de dotation d'Etat. Il convient donc d'être vigilant afin de maintenir un niveau d'épargne suffisant pour mener à bien nos projets. Néanmoins, malgré le caractère défavorable de la conjoncture économique, notre saine gestion et notre faible niveau d'endettement nous permettent d'aborder le budget 2021 sans prévoir d'augmentation des taux des impôts communaux.

Le budget prévisionnel communal a été voté le 22 mars 2021.

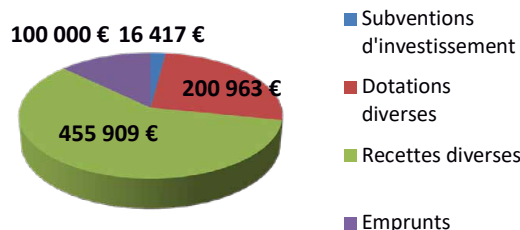
Il s'équilibre en fonctionnement (recettes et dépenses) pour un montant de 1 797 069 €.

L'INVESTISSEMENT

LES DÉPENSES (773 290 €)



LES RECETTES (773 290 €)



Pour 2021, l'investissement sera le reflet du projet politique du Conseil Municipal à savoir :

- Développement durable et environnement : Étude pour l'isolation thermique du groupe scolaire Marco Polo,
- Cadre de vie : - Création d'un jardin partagé Place du Clos Notre Dame
- Rénovation d'un terrain de pétanque.
- Sécurisation et accessibilité du terrain multisports sur le parc urbain.
- Renouvellement de l'éclairage public routier par des modèles leds sur la RD220 ;
- Secteur éducatif en lien avec le développement durable et l'environnement : création d'un verger au sein de l'école
- Informatique : continuer l'équipement avec un socle numérique de l'école élémentaire dans le cadre du plan de relance.
- Intercommunalité - aménagement de la place « ex halle de marché »
- sécurisation de la RD 220
- effacement des réseaux au Hameau de Franqueville.



Vaccination

La commune s'est associée avec Authie, Saint Contest et Carpiquet ; pour proposer aux habitants de plus de 75 ans une vaccination à la covid 19. En accord avec la Préfecture, un centre de vaccination éphémère a vu le jour à Carpiquet. Environ une soixantaine de Saint Germinoises et Saint Germinois ont reçu les deux doses du vaccin Pfizer.



Voici deux témoignages :

Henriette et Gaston ont trouvé que c'était une bonne initiative, vraiment « super » ; une vaccination en petit comité un moyen de rencontrer des gens (c'est ce qui manque le plus en ce moment). Ils soulignent une très bonne organisation et remercient la mairie. Ils se sont proposés pour faire du covoiturage pour aller au centre de vaccination, ils ont donc véhiculé deux personnes. Ces personnes résident sur la commune depuis 50 ans ils s'y sentent bien.

Fernande et Henry sont très contents d'avoir été vaccinés, ils ont été bien accueillis au centre de vaccination. Ils ont bénéficié du trajet en minibus de leur domicile à Carpiquet ; une très bonne organisation pas d'attente. Ils se sont inscrits lors de la remise du colis festif aux anciens de la commune. Fernande et Henry nous racontent les difficultés pour s'inscrire lorsque l'on n'a pas internet ; Monsieur est allé à la clinique Saint Martin où on lui a donné un numéro de téléphone en lui disant « bon courage ».

Ces personnes attendaient d'être vaccinées et souhaitent pouvoir bientôt mener une « vie normale » et retrouver du lien social.



Opération « Colis »

Cette année, le contexte sanitaire empêchant toutes manifestations et rencontres conviviales, le conseil municipal a organisé une distribution de colis festifs courant janvier.



Il n'était pas possible pour la municipalité de franchir 2021 sans une pensée et un geste pour les seniors de la commune. Ainsi près de 200 colis ont été offerts. Les élus ont apprécié les retours positifs sur la qualité des produits et la démarche de cette opération. Suite à la remise des colis festifs nous avons reçu quelques messages...

De Michel « remerciements sincères et chaleureux pour le contenu du colis festif. La gratitude par les temps qui courent n'est pas superflue, bravo à l'équipe municipale. »

De Dominique « vraiment un très grand merci pour ce colis festif, qui porte bien son nom ! Vous avez été généreux en très bons produits, français bien sûr, normands, confit bio. Tout nous enchante ! »

Certains ont souhaité que l'on offre leur colis à des personnes nécessiteuses de la commune.



Rencontre avec Mme Vico

Notre article est consacré à Madame Gabrielle VICO demeurant en face de l'abbaye d' Ardenne, elle est née en 1925, elle a donc 95 ans. Nous lui avons posé quelques questions lors de notre rencontre. Cette dame remarquable au grand cœur est aussi une femme d'action. Nous la remercions chaleureusement de nous avoir accordé un peu de son temps.

Rôle de la femme en 1954 ?

Mme Vico dit avoir eu la chance d'avoir du personnel autour d'elle, ce qui n'était pas le cas de tout le monde, en 1954 il n'y avait pas encore de machine à laver. Le linge était lavé dans un bac à laver, essoreuse à main. A cette époque, les femmes avaient un rôle de ménagère: responsable de la maison, des repas, du linge...

En 1954 – Mme VICO intervient à l'Union féminine civique et sociale, pour la formation citoyenne, avec Mme Rivière (adjointe à la mairie de Caen). Association apolitique dont l'objectif était de former les femmes avant les élections municipales. Elle formait également des femmes élues ou qui voulaient se présenter aux élections, avec un soutien en termes de logistique.

Avez-vous des conseils à donner aux femmes d'aujourd'hui?

L'égalité homme femme était d'actualité, et l'est toujours, et il faut continuer ; il y avait encore le patriarcat, Mme VICO précise cependant qu'elle n'est pas féministe. Lorsque les femmes ont commencé à participer au conseil municipal, elles étaient reconnues pour être besogneuses, qualité utile.

Que pensez-vous de votre Belle voisine l'Abbaye ?

« On y est très attaché » « quand on aime un lieu, il faut envisager l'avenir »

On a une petite bande de terrain sur la commune jusqu'à la boîte aux lettres et la maison est sur Authie, « je paye du foncier sur les 2 communes ».

En 1919 la Famille VICO, composée de 7 enfants, a acheté la partie ferme de l'abbaye, qui a été ensuite revendue au conseil régional en 1989 après le décès des parents VICO.

La région a cherché à sauvegarder ce lieu important.« Saint-Germain-La-Blanche-Herbe peut être fière de son Abbaye »

Mme VICO attache beaucoup d'importance à la sauvegarde et à l'entretien du jardin du souvenir des Canadiens.

Qu'auriez-vous envie de transmettre ?

Mme VICO a beaucoup transmis ses savoirs, ses convictions religieuses ; elle réalise encore à présent un gros travail de transmission des archives historiques et familiales.

En plus d'avoir été très présente pour la formation des femmes, Mme VICO a fait partie de SOS AMITIE, elle a formé les futurs écoutants pendant 10 ans et était responsable d'un groupe de supervision une fois par mois.

Quelle chanson gardez-vous en mémoire ?

Au repas de famille, on chantait : J'irai revoir ma Normandie et le temps des cerises.

« La famille c'est très important »

En 2020 la famille a été très malheureuse car elle n'a pas pu être réunie comme les années précédentes. D'habitude à Noël, nous sommes ensemble à la veillée et tous couchent à la maison, « je fais des dortoirs ». La famille se réunit également à Pâques pour la cueillette des œufs et en septembre pour fêter les divers anniversaires.

Mme Francine VICO mère tenait un journal pour chacun des 7 enfants depuis leur naissance et Mme VICO a beaucoup de satisfaction de pouvoir le conserver et le transmettre à ses enfants.

Comment avez-vous rencontré votre mari ?

« A l'époque où j'étais à l'école d'infirmière... En 1946 j'ai été invitée à un mariage et j'ai rencontré Jacques VICO... Nous nous sommes mariés en 1947 »



COLLECTE DÉCHETS

COMMENT ARRÊTER LA POLLUTION ?

Chaque jour, nous ramassons des déchets à St-Germain-la-Blanche-Herbe. Nous sommes plusieurs enfants à faire cette expérience citoyenne. L'autre jour, nous avons ramassé la moitié d'un sac poubelle de 100 litres.

Nous avons demandé à notre enseignante d'organiser un ramassage de déchets aux alentours de l'école. La mairie nous a offert des gants. Le lundi 10 mai, toute la classe a participé à notre projet pendant 1 heure.

Léa et Sahina



Etudiants dentaires

Depuis trois ans, notre école reçoit des étudiants en santé, futurs médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, pharmaciens, sages-femmes, qui viennent effectuer leur service sanitaire auprès de nos élèves.

Cette année, nous accueillons un premier groupe de 4 étudiantes, dont une Saint-Germinoise, du 8 au 19 mars et un second groupe de 4 étudiants du 22 mars au 2 avril.

Le premier groupe intervient sur les classes de MS/GS et CP/CE1 avec pour thème la prévention bucco-dentaire. Le second intervient sur les classes de CE2/CM1 et CM2 avec pour thème les compétences psycho-sociales, notamment la gestion du stress et des émotions ainsi que la conscience de soi et l'empathie.

Cela donne lieu à des moments de partage très riches.





AFFAIRES SCOLAIRES

EN QUELQUES PHOTOS



CARNAVAL DE L'ÉCOLE
16 mars 2021



LA CHASSE AUX OEUFS 29 avril 2021





UN « JARDIN PARTAGE » CONCU PAR LES HABITANT(E)S

Dans le cadre du projet de « jardin partagé », un rendez-vous a récemment été proposé aux habitants qui avaient signalé leur intérêt à la démarche initiée par l'équipe municipale et le bailleur social INOLYA. Sur les 30 personnes invitées, 14 d'entre-elles (autant de femmes que d'hommes !) ont pu se rendre disponibles, ce qui est encourageant pour la pérennité de ce projet. Elles se sont donc retrouvées à la salle Ardena, dans le respect des gestes barrières imposés par la pandémie.

Cette réunion a été animée par Monsieur CAZIN de l'ARDES (Agence Régionale pour le Développement de l'Economie Solidaire) en présence de Mme QUINTAVALLE du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), de deux représentantes d'INOLYA et de trois élus de Saint Germain.

Monsieur LE HELLEY, Maire de Saint Germain la Blanche Herbe, a tout d'abord présenté les grands axes de ce projet qui faisait partie des

propositions de l'actuelle équipe municipale. Monsieur CAZIN a, en préalable, précisé son souhait que le fonctionnement de ce groupe repose sur 3 axes : **Le partage de la parole, le respect de la parole des autres et l'entraide.** Des photos d'autres jardins partagés ont été présentées, puis les échanges ont porté sur l'emplacement et les caractéristiques de la place du Clos Notre Dame. Monsieur CAZIN a ensuite questionné le groupe sur les « **points de vigilance** » incontournables pour réussir un tel projet. La dernière partie de cette séance a porté sur les « **actions et idées** » qui détermineront la conception et la mise en place du futur jardin partagé.

Les participants, qui ont apparemment beaucoup apprécié cette réunion, retrouveront Monsieur CAZIN en juin pour poursuivre la conception de ce beau projet Saint-Germinois. N'hésitez pas à les rejoindre.



BOURSE JEUNE PERMIS



[C'EST QUOI ?]

Un dispositif émanant d'une convention entre la commune et la mission locale qui permet d'attribuer une aide financière aux jeunes désirant obtenir leur permis de conduire.

[QUELLES SONT LES CONDITIONS ?]

La demande doit être présentée par la mission locale.

Le jeune doit avoir obtenu le code.

Le bénéficiaire doit en contrepartie travailler pour la commune.

[QUI FINANCE ?]

Le CCAS de la commune finance cette bourse. Le versement est fait directement à l'auto-école choisie par l'intéressé.

En 2020, deux jeunes Saint-Germinois ont bénéficié d'une aide communale pour financer leur permis de conduire.

Nous avons rencontré Florian, 23 ans, pour recueillir son témoignage.

Encadré par Cédric Goetz (employé communal), Florian a réalisé des travaux et participé au rangement dans la salle de motricité à l'école Marco Polo.

Ce jeune indique qu'il est normal de compenser le versement de cette bourse par un travail.

De plus, Florian précise le sentiment de satisfaction à participer à cette mission communale et ajoute l'intérêt de reprendre un rythme de travail.

Florian a ressenti une valorisation de son travail et une confiance en ses capacités.

Notre rencontre s'achève par nos vœux de réussite à Florian pour l'obtention du permis de conduire qui va lui ouvrir la route vers son projet professionnel.

Nos vœux sont exaucés parce que depuis l'écriture de l'article Florian nous a informé de sa réussite. Nous le félicitons.



Les miwok vous attendent !!!

Pour les enfants de 3 à 10 ans, le centre est ouvert tout le mois de juillet. L'accueil des enfants est possible à la journée ainsi qu'à la demi-journée.

De nombreuses activités sont organisées pour et avec les enfants : grands jeux, activités artistiques et sportives...





AFFAIRES SOCIALES ET JEUNESSE



Le RAM

Depuis la rentrée de septembre, le RAM propose des conditions d'accueil aménagées dans le respect des gestes barrières. Lors des matinées d'éveil, ce sont de plus petits groupes qui se réunissent. Mais l'enthousiasme de chacun est bien présent !

Les adultes mobilisent leur énergie pour préserver les tout-petits durant ce contexte sanitaire si particulier. Les assistantes maternelles accompagnent les enfants dans leurs multiples explorations autour des divers coins de jeux et lors d'activités comme la peinture, les jeux sur les couleurs pour les plus grands, du tri, des transvasements, des histoires, des chansons...

Le volet culturel et artistique n'a pas été oublié puisque le RAM a eu la chance d'accueillir plusieurs intervenants depuis la rentrée de septembre : Myriam avec ses histoires animées et Julien avec ses instruments. Marie LEMOINE, conteuse, a fait l'immense cadeau d'associer le public du RAM à la construction de son prochain spectacle « Les p'tits bonheurs ». Les enfants ont ainsi pu s'émerveiller devant de nombreux personnages prenant vie sur un magnifique tapis de lecture.

Le mois de mars s'est déroulé sous le signe de la motricité et des « Drôles d'histoires », thème de la semaine nationale de la petite enfance organisée par l'association « Agir pour la petite enfance ».

Le RAM maintient l'accompagnement des familles. Il reste aussi un lieu ressource d'écoute et de soutien pour les assistantes maternelles. Il leur permet d'échanger et de se sentir soutenues durant cette période parfois difficile à travers pour ces professionnelles qui n'ont jamais cessé de travailler depuis le début de la pandémie en se rendant disponible pour l'accueil des enfants.

Ce soutien se concrétise lors des temps collectifs et en entretien individuel mais aussi à travers des réunions en soirée. Ces réunions, ou ateliers d'échanges, sont animées par Marie-Pierre DUBOIS, psychologue de l'Ecole des Parents et des Educateurs. Par une écoute bienveillante, Marie-Pierre a réussi à constituer un réel appui pour plusieurs professionnelles investies sur ces séances.

Le RAM poursuit ses missions au service des tout-petits.
Pour les assistantes maternelles qui le souhaitent, n'hésitez pas à rejoindre vos collègues, les inscriptions sont encore possibles !

Contact : Maude LE GALL, Educatrice de Jeunes Enfants
02 31 97 43 29
ram.arcenciel@famillesrurales.org



Le club jeunes

Le club jeunes était ouvert tous les après-midis sur les vacances.

Les deux semaines sur le thème de « La télé réalité » nous ont permis de faire plusieurs émissions de télévision à notre sauce comme « Koh Lanta », « le meilleur pâtissier », « Burger Quiz » ou encore « Pékin Express ». Nous nous sommes improvisés photographes lors d'un shooting photo. Le dernier jour, nous avons mangé ensemble le midi pour faire durer le temps partagé, avant d'entendre les voix mélodieuses des jeunes lors d'un karaoké.

Bref, vivement les prochaines vacances pour découvrir de nouvelles activités et se lancer dans de nouveaux projets !

Pendant la période scolaire, le club jeunes est ouvert tous les mercredis après-midi entre 14h et 18h. Il n'y a plus d'ouverture le vendredi soir, mais nous espérons pouvoir vous accueillir le plus rapidement possible en soirée, dès que la situation sanitaire nous le permettra.





ANIMATION ET VIE ASSOCIATIVE



NOËL

A la fin de l'année 2020, le père Noël a été à la rencontre des enfants lors de la déambulation faite sur la commune.

Le père Noël a reçu de nombreux présents notamment des dessins en voici quelques uns..



Le père Noël remercie les enfants et vous donne rendez-vous à la fin de l'année...

HO HO HO....



COMMÉMORATION

8 mai 2021





LE MOT DES « ASSOS »

LE MOT DES ASSOCIATIONS

L'année que nous venons de vivre a été particulièrement difficile pour tout le monde. En cette période de crise sanitaire nous pensons aux associations de la commune : c'est pourquoi nous leur donnons la parole...



« SAINT GERMAIN ANIMATION, TOUJOURS EN ACTION »

Malheureusement ce slogan n'est plus d'actualité...

L'association souhaite reprendre au plus vite ses différentes activités et nourrit l'espoir de retrouver tous ses adhérents après cette longue période stressante...

... mais reste optimiste pour des jours meilleurs.

ASSOCIATION DES AMIS DE L'ECOLE



Depuis le début de la pandémie, les actions menées par notre association de parents d'élèves (APE) pour l'école Marco Polo de St Germain la Blanche Herbe ont été fortement impactées, étant donné que nous avons dû annuler deux événements importants que sont la kermesse de juin 2020, ainsi que notre premier loto prévu au printemps 2020. Le vide-grenier de Saint-Germain auquel nous participons chaque année au nom de l'APE a également été annulé. Afin de continuer d'être actifs et de contribuer aux projets pédagogiques de l'école de nos enfants, nous avons engagé différentes actions « à distance », telles que le carnaval virtuel (avril 2020), la loterie de Pâques (mai 2020), la vente de sapins de Noël (décembre 2020), ou plus récemment, la vente de fleurs et de chocolats INITIATIVES (mars 2021). Nous espérons reprendre un jour le cours normal de nos activités, et pouvoir vous proposer de nouveau des moments de convivialité, tant convoités par les petits et les grands.

Vous trouverez ci-contre, le trombinoscope du bureau de l'association Des Amis de l'Ecole, ainsi que notre mail, si vous souhaitez nous faire part de vos idées pour continuer à proposer de belles actions en faveur des élèves de l'école de St Germain.

Un grand merci à tous les parents qui continuent de nous suivre et de soutenir nos actions.

A bientôt !

Contact :

Rue Roland Vico

14280 Saint Germain la Blanche Herbe

lesamisdelecolemarcopolo@hotmail.fr

[f Association Des Amis de l'Ecole](#)



LE COMITÉ DE JUMELAGE ITALIE

Le Comité de Jumelage Italie est en attente de nouvelles dispositions sanitaires favorables à se réunir

En attendant cette possibilité, nous avons le plaisir de vous présenter le joli nouveau blason de notre commune jumelle COLCERESA, avec quelques explications

Le 16 septembre 2020, le Préfet de la Province de Vicenza a remis à la commune de Colceresa, un nouveau blason

Dans sa partie haute, ce blason est composé sur fond d'or de trois étoiles à 8 rayons d'azur.

Dans sa partie basse, sur fond d'azur, une fontaine d'argent, jaillissant de l'eau au naturel avec en tête des étoiles à 6 rayons, d'argent, organisées en bandeau. C'est l'histoire des deux ex communes, représentées dans le nouveau blason, qui rappelle et unit les deux anciens blasons divisés par un créneau. Ce nouveau blason est la base graphique du nouveau symbole institutionnel.



**NOUVEAU BLASON
DE LA COMMUNE DE
COLCERESA**



LE MOT DES « ASSOS »



Guy GONDOUIN, vous êtes président du Comité de Jumelage. Pouvez-vous nous parler un peu de votre association ?

Notre Comité de Jumelage avec la Roumanie s'appelle «Amitié Mesentea/Galda de Jos ». Cette association qui a reçu délégation de la mairie pour gérer le jumelage avec la Roumanie compte une trentaine de membres. Elle a pour objectif de créer et d'entretenir des liens amicaux, entre les habitants de Saint Germain la Blanche Herbe et ceux de Galda de Jos.

L'année 2019 avait été particulièrement riche avec un séjour à Galda de Jos en avril et la réception de nos amis Roumains en août.

Comment votre association « Amitié Mesentea/ Galda de Jos » vit-elle la situation sanitaire inédite à laquelle le pays est confronté ?

Sur notre territoire, Saint Germain la Blanche Herbe, nous avons malgré tout réussi à organiser une assemblée générale au mois d'octobre 2020. Les adhérents, dans leur grande majorité, y ont participé, en respectant la « distanciation » et les « gestes barrière ».

COMITÉ DE JUMELAGE

SAINT-GERMAIN-LA-BLANCHE-HERBE / GALDA DE JOS

Avec la fermeture des salles et l'interdiction de se réunir qui ont suivi, nous avons maintenu des liens avec nos adhérents par messagerie internet. Les contraintes sanitaires ne nous ont pas permis de réaliser nos traditionnelles « Foires aux greniers » ni notre « Bourse aux jouets ». Ces rendez-vous annuels étaient doublement importants pour notre association. Ils permettaient de souder nos adhérents autour de ces événements et les bénéfices réalisés représentaient une part importante de notre budget annuel.

Avez-vous pu correspondre avec vos amis roumains ?

Nous correspondons régulièrement avec notre «ville-jumelle » via Messenger, ce qui nous a notamment permis d'apprendre que Galda de Jos a été retenue par la télévision roumaine pour une émission sur les us, les coutumes et la tradition roumaine.

Galda de Jos, qui a toujours mis en valeur ces traditions a été à l'honneur sur une chaîne nationale de la télévision roumaine.

Nous avons également appris que quelques habitants ont connu des problèmes de santé liés au virus. Mais d'après notre traductrice Calina, aucun de ces cas n'a, fort heureusement, eu de conséquence grave.

Comment imaginez-vous « l'après-Covid » ?

Si les contraintes devaient perdurer, nous aurions le risque de perdre une partie de nos adhérents, qui ne trouveraient pas ce qu'ils étaient venus chercher dans le monde associatif.

Mais nous voulons rester optimistes car nous pensons que nos adhérents, lorsque notre vie redeviendra plus normale, seront heureux, après cette longue période de « frustration associative », de pouvoir à nouveau participer aux « événements » que nous mettrons en place.

En projet notamment : Organisation de deux vide-greniers, bourse aux jouets, échange Franco-Roumain inter-écoles, séjour à Galda de Jos, réception de nos amis Roumains,

L' ASSOCIATION « LES AMIS DES PIEDS EN FÊTE »



L' Association «Les Amis des Pieds en Fête»,organisatrice des courses à pied de «La Canadienne» a reporté la manifestation 2020 à cause de la COVID.

Nous espérons pouvoir organiser la 17ème édition le dimanche 12 septembre 2021.Nous aurons encore certainement des mesures sanitaires à appliquer.

Pour rappel, les courses de « La Canadienne» empruntent les chemins et routes des soldats canadien qui ont libéré les communes de St Germain la Blanche Herbe, Authie et St Contest. Le départ et l'arrivée de cette course se



situent sur le parc Serge MAILLARD auprès de la salle Ardenna située face à l'abbaye d'Ardenne. Nous comptons sur tous nos bénévoles et remercions la commune pour la subvention ainsi que les différents sponsors.

Les personnes qui souhaitent s'investir peuvent adhérer à l'association ou prendre contact avec le président:

Mr SAVARY Guillaume

TÉL. : 06 63 05 86 33

MAIL : course.la.canadienne@gmail.com



LE MOT DES « ASSOS »



A COMME ACTIF
R COMME RELATIONNEL
Q COMME QUARTIER AGRÉABLE
U COMME UTILE ET NÉCESSAIRE
A COMME ANIMÉ ET VIVANT

Ou comme

ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DU QUARTIER DE L'ABBAYE D'ARDENNE

• Petit bilan de cette année 2020,

L'Association, qui, suite aux décisions prises en assemblée générale était déjà en fonctionnement restreint par manque de membres actifs, n'a pas pu organiser « la Fête des Voisins » compte tenu de l'impossibilité de se regrouper. Et c'est avec regret car cela faisait depuis plus de 20 ans que la commission animation incitait les habitants à une soirée conviviale entre voisins.

Les achats groupés : ramonage, carte de piscine .. ont continué en mode ralenti.

La commission environnement a cessé de se réunir ; ainsi, le tour de quartier avec les élus n'a pas eu lieu alors que celui-ci permet pourtant de soulever les différents points d'amélioration liés à l'environnement dans le quartier.

En 2020, nous espérions vivement que notre équipe se serait étoffée de membres actifs nouvellement arrivés au domaine des pépinières mais nous n'avons pas eu de réponses à nos diverses sollicitations. C'est dommage ...

• **En 2021**, nous attendons le moment opportun pour retrouver les adhérents en présentiel lors de l'assemblée générale qui présentera les bilans de l'année écoulée et permettra d'échanger sur le devenir de l'association.

En attendant de se revoir, nous proposons aux habitants ces mots fléchés « **made in ARQUA** »

A vous de jouer

Les membres actifs de l'ARQUA



Horizontal

- 1- le nôtre est bien accueillant
- 2- on le boit plus souvent chaud
- 3 - sélectif
- 3 bis - sont ils toujours vigilants ?
- 5 - pécule argotique
- 5 bis - raisonnable
- 6 - à poils tous ...
- 7 - ceux du nôtre sont sympas
- 8 - punition en bonnet
- 9 - ... et moi sommes satisfaits
- 10 - le gagnant en aura un surprenant
- 10 bis - consacrée à Dieu.

Horizontal

- A** - donne le ton
A bis - grande salle
B - douze mois
C - profitable
C bis - niais
D - interjection Dbis- conjonction
E - Celle de la France demeure célèbre par ses conséquences.
F - risqua
G - habitant du jardin
H - on ne retient que le meilleur en athlétisme
I - L'Arqua en a un .. qu'il faut mettre à jour !
J - groupe auquel j'appartiens quand je parle
K - au secours
Kbis - Au-delà d'un couple.

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K



Savoir & Coiffer

26 Rue Roland Vico
14280 St Germain la blanche herbe

02.31.73.07.85



Du mardi au vendredi
9h à 18h NON-STOP

Samedi
de 9h à 16h NON-STOP

Avec ou sans Rendez-vous

www.magafleurs.com



Toutes Compositions florales - Bouquets ronds - Mariages - Baptêmes - Deuils...

Domaine de la Clé des Champs
62, rue Jacques Prévert, 14280 Saint-Contest

02 31 86 73 07
06 11 34 36 93



Annabel Saulnier
Sophrologie & Hypnose
06 33 63 30 10

Enfants & Adultes

- Gestion du stress, des émotions
- Phobies • Arrêt du tabac • Concentration
- Douleur chronique • Trouble du sommeil...

Cabinet & domicile
Maison médicale « Saint-Paul Santé »
55 bis rue d'Authie
14000 Caen

as.sophrologue@gmail.com | www.annabelsaulnier.com

Sarl

CP Peinture

INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR
SOL • RAVALEMENT

116, rue de l'Eglise • 14280 Saint Germain la Blanche Herbe
02 31 95 04 32 • 06 68 90 51 94 // cp.peinture@hotmail.fr




Supermarché **DIAGONAL**

DIAGONAL
Supermarché

28 RUE ROLAND VICO
14280 SAINT GERMAIN LA BLANCHE HERBE
(face à la Mairie) - 02.31.28.66.75

Ouvert du Lundi au Samedi de 8h30 à 20h00
Dimanche matin de 9h00 à 12h30

Nouveau service : livraison à domicile possible (voir conditions en magasin)

L'Écho Magazine Municipal – tirage 1200 exemplaires – papier recyclé

• Directeur de la publication : Stéphane Le Helley • Rédacteur : Angélique Lecerf • Mairie de Saint-Germain La Blanche Herbe : Tél. 02 31 29 11 00

• mairie.stgbh@orange.fr / www.mairie-stgermainblancheherbe.fr

• Imprimerie : CAEN REPRO, 8 rue Ferdinand Buisson, 14280 Saint-Contest
Tél. 02 31 95 27 66 / imprimerie@caenrepro.com / www.caenrepro.com

